

Bevaix

Conseil général de La Grande Béroche du 26 août 2019

Election d'un nouveau Conseiller communal en remplacement de M. Joël Wahli (Vert) et quelques mutations au sein du Conseil général.

Le dernier Conseil général de La Grande Béroche s'est déroulé le lundi 26 août dernier à la salle Polymatou à Bevaix. Cette séance a été présidée par le vice-président Alain Perret (PLR) en l'absence de la présidente en charge Michèle Tenot Nicati (Vert). 37 conseillers généraux étaient présents (4 absents et excusés). Le Conseil communal était représenté par ses quatre membres en fonction : MM. Tom Egger président du Conseil communal, Gilbert Bertschi (PS), MM. Alexandre Béguin et François del Rio (PLR).

Avant même d'aborder le premier point de l'OJ, le président du Conseil communal Tom Egger (PS) annonce le retrait du rapport du Conseil communal à l'élection d'un membre au Conseil communal (pt. 6 de l'OJ). Ce rapport suggérait, en substance, l'adoption de l'idée de la poursuite à quatre membres de l'Exécutif jusqu'aux élections communales de mai 2020 et proposait donc de renoncer à l'élection formelle d'un nouveau conseiller communal. Et avec élégance, il précise que le Conseil communal se déclare désormais prêt à accueillir un nouveau collègue !

Une modification de l'OJ est aussi demandée dès le pt. 9 pour l'élection des remplaçants de M. Jérémie Gaudichon (PLR) dans les commissions auxquelles il participait. Les deux scrutateurs de la présente séance seront MM. Adnan Peco (Vert) et Olivier Porret (Entente).

Les p.v des derniers Conseils généraux des 20 mai et 24 juin 2019 sont acceptés à l'unanimité et aucune correspondance n'est à signaler.

Le président de séance peut dès lors s'attaquer au point principal de l'OJ qui reste ou redevient l'élection d'un membre au Conseil communal. M. Adnan Peco (Vert) démontre la nécessité de réélire un membre Vert au Conseil communal en expliquant qu'il serait dommageable que plus de deux membres d'un même parti siègent ensemble au Conseil communal. Il présente avec enthousiasme M. Romain Roustang très récemment installé dans la Commune et affirme que ce candidat s'engage pour un long terme. M. Jean Fehlbaum (PLR) présente M. Thierry Pittet qui fut premier président du Législatif de la nouvelle commune et conseiller général le mieux élu tous partis confondus !

Le représentant PLR annonce d'autorité à l'Assemblée que son candidat va se présenter lui-même: M. Thierry Pittet rappelle alors qu'il est marié, père de 3 enfants, ingénieur en génie thermique et qu'il gère sa petite entreprise; et il se déclare immédiatement disponible pour entrer en fonction. Dans la foulée le candidat «Vert», M. Romain Roustang se présente également: il se dit passionné par la vie politique, ancien assistant parlementaire sur le plan cantonal et président des Verts du Littoral; il est titulaire d'un master en sciences sociales et très récemment installé dans la Commune est aussi disponible immédiatement.

Avant le vote - à bulletin secret -, le président de séance rappelle opportunément l'art 65 du règlement de Commune.

Au dépouillement on apprend que sur les 37 bulletins distribués et rentrés 36 étaient valables, qu'un était nul et que la majorité absolue se situe à 19. M. Thierry Pittet (PLR) est élu avec 21 voix. M. Romain Roustang (Vert) obtient 15 voix.

Sous les applaudissements et après quelques minutes d'hésitation (!) le nouveau conseiller communal s'installe à la table réservée avec ses nouveaux collègues.

Aux points suivants de l'ordre du jour, on apprend que Mme Donatella Vantaggio (Vert) - nouvelle conseillère générale - remplace Mme V. Pantillon dans les commissions auxquelles elle appartenait et que M. N. Stucki (PLR) - nouveau conseiller général - remplace de la même manière M. J. Gaudichon, sauf pour le Conseil général de Paroisse fonction qui sera occupée par M. Jean-Claude Junod (PLR).

Au chapitre des communications M. François del Rio, conseiller communal (PLR), commente la récente création de «Neuchâtel-région» regroupant pratiquement tout le Littoral, soit 88 000 habitants. Il s'agit d'une initiative du Conseil d'Etat menée par le Réseau urbain neuchâtelois. M. F. del Rio appartiendra au Comité du nouvel organisme. M. Alexandre Béguin, conseiller communal (PLR) informe de la modification «à la baisse» de la taxe des chiens: Fr 120.- à 90.- dès le 1.1.2020 ! A cela s'ajoutent encore Fr 20.- de

baisse supplémentaire pour les chiens reconnus de garde ! Le conseiller communal informe aussi de l'installation de cinq défibrillateurs sur les plages communales de la Pointe-du-Grain à Vaumarcus.

Dans les divers, M. Jean Fehlbaum (PLR) signale la sortie du livre «Fusion bérochale» écrit par M. D. Bunic anc. conseiller général PS. On apprend que le Groupe de l'Entente a pris un nouveau nom: groupement de la Grande Béroche. Quant à M. Thierry Rothen (PS), il se dit gêné par la présentation des candidats au Conseil communal, car l'un des deux n'avait pas pu sereinement se préparer.

La séance est levée avant 21 h !

AL

Analyse de notre correspondant politique

C'est avec une certaine logique que le PLR a fait élire un troisième de ses représentants au Conseil communal. Il faut se souvenir que c'est avec surprise que le parti le mieux représenté au sein de La Grande Béroche n'était pas parvenu à faire élire trois de ces membres lors de la première séance du Législatif. C'est suite à des manoeuvres mal conduites que le groupe des Verts avait habilement glissé l'un des siens au sein du Collège exécutif. L'argument de la nécessaire présence qu'au moins trois groupes politiques soient représentés à l'Exécutif n'a pas fait mouche. Le groupe de l'Entente devenu «groupement de La Grande Béroche» n'a pas non plus manifesté nettement ses préférences.

Par ailleurs il est vrai que le déroulement de la séance d'élection a présenté quelques lacunes. La question de la présentation par les candidats eux-mêmes n'a visiblement pas été prévue et correctement anticipée. Cela a porté préjudice aux Verts dont le candidat ne s'était pas préparé. Le retrait d'entrée de jeu par l'Exécutif de son propre rapport a peut-être dérouté quelque peu les responsables des groupes politiques.

Et que penser de la tenue d'un Conseil général dans un village où les bistrotts centraux sont fermés !?

AL

La Béroche

Prochaines activités au Club des Aînés de la Béroche

Après la course d'automne du 19 septembre, les membres du club se retrouveront le jeudi 3 octobre pour un «dîner langue avec Sœur Odette».

Les activités jusqu'à la fin de l'année sont:

le jeudi 17 octobre, une conférence sur «Neuchâtel d'hier et d'aujourd'hui»;

le jeudi 31 octobre, un dîner choucroute;

le jeudi 14 novembre conférence de Samuel Bürki «Alaska-Patagonie à vélo»;

le jeudi 28 novembre, bricolages de Noël et jeux;

et pour finir l'année, le jeudi 12 décembre, la fête de Noël. Pour plus de renseignements contacter la présidente, Mme Antonella Del Rio.

Neuchâtel

Bientôt le 6^e Salon du livre au Port

Le 6e Salon du livre de Neuchâtel, organisé par l'Association des Écrivains Neuchâtelois et Jurassiens, se déroulera cette année le dimanche 27 octobre, de 14 à 18 heures, à bord du bateau le Fribourg à quai au Port de Neuchâtel. Sous l'impulsion de son président Thierry Amstutz d'Auvernier, ce 6e Salon permettra aux visiteurs de participer à la grande dictée AENJ concoctée par Daniel Fattore. Pour les amoureux des belles histoires, il y aura des contes et des animations par le Théâtre des Lunes. L'entrée est libre, une date à agender.

→ www.aenj.ch

Imprimerie

BO-Concept
S.à.r.l.

2022 Bevaix

Di Marco Séverin
successeur
032 846 18 01

Imprimeur-éditeur du
Journal de La Grande Béroche

Rue du Temple 5 | CP 433
2022 Bevaix